



# ETAT DES LIEUX DE L'INNOVATION AU BENIN



Dispositif d'**analyse** et de  
**production** de l'**information**  
**économique**.

**OCIS, une source crédible**  
**d'informations économiques.**



### **l'OCIS de la CCI Bénin,**

- Aide** les entreprises dans la prise de décisions ;
- Suit** l'évolution de leurs activités et des marchés ;
- Réunit** autour d'une même table, les acteurs économiques sur des sujets d'intérêt ;
- Renseigne** sur les secteurs clés de l'économie ;
- Aide** à une meilleure connaissance du marché à travers des études spécifiques ;
- Fournit un appui** spécifique aux acteurs économiques régionaux pour le développement des territoires.

### **Nos publications périodiques**

**Chiffres clés** sur l'économie ;

**Baromètre** sur l'évolution des entreprises ;

**Dossiers économiques** sur des thématiques transversales aux secteurs ;

**Etudes sectorielles et analyses d'opportunités** sur les filières d'intérêt économique ;

**Annuaire statistique** sur les entreprises ;

**Veille réglementaire** et des marchés.

NUMÉRO VERT : **7444**

+229 21 31 20 81



CCI Bénin



[www.cci.bj](http://www.cci.bj)

# Table des matières

---

<b>AVANT PROPOS</b>	<b>4</b>
<hr/>	
<b>I- GENERALITES SUR L'INNOVATION</b>	<b>5</b>
1.1 Définitions	5
1.2 Avantages de l'innovation en entreprise	5
1.3 Différents types d'innovation	6
<hr/>	
<b>II- ETAT DES LIEUX DE L'INNOVATION AU BENIN</b>	<b>7</b>
2.1 Politique nationale en matière de recherche et d'innovation	7
2.2 Cadre réglementaire et institutionnel pour la promotion de l'innovation	10
2.4 Contraintes et défis liés à la promotion de l'innovation au Bénin	15
<hr/>	
<b>III- PROMOTION DE L'INNOVATION         DANS LES ENTREPRISES BENINOISES</b>	<b>20</b>
3.1 Inciter les entreprises et les jeunes étudiants à la R&D	20
3.2 Améliorer l'organisation des prix nationaux à l'innovation	21
3.3 Améliorer les modalités d'accès au fonds dédié à l'innovation	21
3.4 Soutenir les béninois dans les compétitions régionales et internationales	22
<hr/>	
<b>CONCLUSION</b>	<b>26</b>
<hr/>	
<b>ANNEXE : QUELQUES NOTIONS LIEES A L'INNOVATION</b>	<b>27</b>
DEFINITIONS	27
AVANTAGES DE L'INNOVATION EN ENTREPRISE	29
SOURCES D'INSPIRATION POUR DEVELOPPER DE NOUVELLES IDEES	31

# AVANT PROPOS

Avec la globalisation des marchés, la concurrence est devenue de plus en plus rude dans tous les secteurs d'activités économiques. Les technologies évoluent rapidement et les tendances aussi. Les besoins des consommateurs se complexifient. Il est primordial pour l'entreprise de rester compétitive afin de ne pas disparaître sur le marché. Dans ce contexte, l'innovation lui permet de se démarquer, d'améliorer sa productivité, de réduire ses coûts, d'être compétitive et de faire face aisément à la concurrence.

En 2021, en se dotant d'un plan stratégique de développement 2021-2025, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) s'est donnée pour ambition de bâtir une communauté d'affaires plus forte, résiliente et diversifiée, moteur d'une économie béninoise florissante. Pour réussir ce pari, le Bureau Consulaire s'est engagé à accélérer la transformation des entreprises pour leur permettre de tirer une meilleure partie des nombreuses opportunités découlant des mutations économiques aux plans national, régional et international. Ainsi, au nombre des axes stratégiques définies pour la concrétisation de cette ambition de la CCI Bénin, il a été retenu de promouvoir l'entrepreneuriat et de soutenir l'innovation en entreprise.

Dans le but de permettre aux entreprises et aux acteurs économiques de maîtriser les déterminants de l'innovation au Bénin, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) à travers son Observatoire du Commerce, de l'Industrie et des Services (OCIS) a retenu de consacrer la quatrième édition de son Dossier Economique sur la thématique « Etat des lieux de l'innovation au Bénin ».

La publication du Magazine « DOSSIER ECONOMIQUE » vise à mettre à la disposition des entreprises, les résultats des recherches ayant trait à des problématiques spécifiques transversales à l'ensemble des secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

La CCI Bénin remercie d'avance tous les lecteurs qui voudraient partager avec elle leurs critiques et observations, pour une amélioration des prochaines éditions.

# I. GENERALITES SUR L'INNOVATION

## 1.1 Définitions

Dans son acceptation la plus simple, l'innovation est définie comme « l'introduction d'une nouveauté ». Elle est la recherche constante d'améliorations de l'existant. Elle se traduit par la conception d'un nouveau produit, service, processus de fabrication ou d'organisation pouvant être directement mis en œuvre dans l'appareil productif et répondant aux besoins du consommateur.

Une entreprise est innovante lorsqu'elle introduit une innovation dans au moins une des deux catégories d'innovation possibles (produits ou procédés) ou lorsqu'elle s'engage dans des activités d'innovation en produits ou en procédés, ou dans des activités de Recherche et Développement (R&D). La R&D est effectuée avec l'idée que les résultats contribueront à la rentabilité à long terme de l'entreprise. Elle contribue au développement de la technologie et d'un ensemble de connaissances utilisé pour améliorer les produits et services, poussant l'entreprise devant ses concurrents.

L'innovation est un facteur clé de la compétitivité (compétitivité hors-prix et compétitivité par les prix). La compétitivité prix qui dépend notamment des coûts de production, est la capacité à produire des biens et des services à des prix inférieurs à ceux des concurrents pour une qualité équivalente. La compétitivité hors prix ou structurelle qui, grâce notamment à la qualité, est la capacité à imposer ses produits ou services indépendamment de leur prix.

## 1.2 Avantages de l'innovation en entreprise

Depuis des décennies, l'innovation constitue la réponse universelle de nombreux entrepreneurs aux questions relatives à leur stratégie de croissance. Elle leur donne le moyen de se distinguer de la concurrence

et de survivre dans un monde où la qualité s'améliore et les prix baissent à un rythme effréné. Au nombre des avantages spécifiques, on peut citer entre autres :

- Amélioration des ventes et des relations clients ;
- Réduction du gaspillage et des coûts au sein de l'entreprise ;
- Amélioration du positionnement dans le marché ;
- Amélioration des relations avec le personnel.

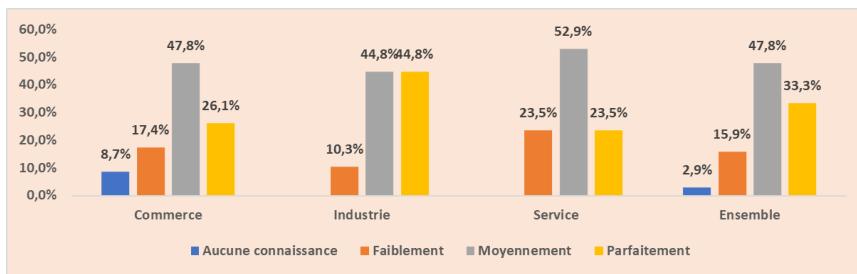
### 1.3 Différents types d'innovation

On distingue généralement quatre (04) types d'innovation :

- Innovation incrémentale. Encore appelée amélioration continue, elle consiste à améliorer un produit ou un service sur son marché.
- Innovation adjacente. C'est une innovation "produit" ou "service" liée à l'intégration d'une technologie existante.
- Innovation de rupture. Encore appelée innovation disruptive, elle consiste à proposer un produit ou un service déjà existant chez un concurrent en cassant les prix ou en simplifiant l'usage.
- Innovation radicale. Elle consiste à la création d'un tout nouveau produit ou service que personne n'attendait et qui tend à s'imposer dans la vie des utilisateurs.

## II- ETAT DES LIEUX DE L'INNOVATION AU BENIN

Les entreprises béninoises n'ont pas une bonne connaissance de l'innovation. En effet, d'après les résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des entreprises par l'Observatoire du Commerce, de l'Industrie et des Services (OCIS) de la CCI Bénin en novembre 2023, il ressort que seulement 33% des entreprises enquêtées ont déclaré avoir une parfaite connaissance de l'innovation. Près de 48% de ces entreprises en ont une connaissance moyenne. Pourtant, le Bénin dispose bien d'une politique nationale en matière de recherche et d'innovation et des structures chargées de sa mise en œuvre opérationnelle



**Graphique 1 :** Niveau de connaissance de l'innovation par les entreprises suivant les secteurs d'activités

**Source :** OCIS, 2023, à partir des données d'enquête de terrain réalisée en novembre 2023

### 2.1 Politique nationale en matière de recherche et d'innovation

#### Contenu de la politique nationale en matière de recherche et d'innovation

Les éléments essentiels de la politique nationale en matière de recherche et d'innovation se déclinent comme suit :

## Vision de développement

« A l'horizon 2032, le Bénin est une plateforme de recherche et d'innovation qui appuie la transformation structurelle de l'économie et génère une croissance et un environnement durables pour l'amélioration de la qualité de vie des populations ».

## Objectif

Contribuer à relever les défis du développement pour l'amélioration des conditions d'existence des générations actuelles et futures.

## Orientations stratégiques (OS) :

### Objectif stratégique n° 1 :

Accompagner la transformation structurelle de l'économie, la croissance et la satisfaction des besoins du marché

### Quatre (4) domaines de concentration :

(i) agriculture, élevage et pêche ; (ii) tourisme et culture ; (iii) économie numérique, télécommunication et TIC ; (iv) industrie de transformation, artisanat et commerce.

### Trois (3) axes stratégiques :

Mise en place et opérationnalisation des unités de recherche pour les secteurs prioritaires du Gouvernement à savoir : l'agriculture, l'élevage et la pêche, le tourisme et la culture, l'économie numérique, la télécommunication et les TIC, l'industrie de transformation, l'artisanat et le commerce ;

Concentration des acteurs sur les priorités nationales et valorisation des résultats de la RI ;

Renforcement des structures nationales en infrastructures et matériels de pointe.

### Objectif stratégique n°2 :

Améliorer le cadre législatif et réglementaire, l'environnement institutionnel et le pilotage de la recherche et de l'innovation

Trois (3) domaines de concentration : i) relecture des textes législatifs et réglementaires régissant la recherche et l'innovation ; ii) restructuration institutionnelle de la recherche et de l'innovation à l'effet, d'une part, d'assurer une parfaite synergie entre les structures de décision, de pilotage, de coordination de la gestion stratégique et opérationnelle sur le plan national et, d'autre part, de favoriser le décloisonnement des structures et la visibilité de l'ensemble de leurs actions et résultats ; iii) renforcement des capacités d'intervention des structures d'appui et d'exécution de la recherche et de l'innovation.

### **Trois (3) axes stratégiques :**

Renforcement du cadre législatif et réglementaire du système national de la recherche et l'innovation, intégrant la dimension endogène ;

Amélioration de la gouvernance des structures et institutions de pilotage, d'exécution et renforcement des capacités en ressources humaines de la recherche et l'innovation ;

Mise en place des plateformes d'innovation pour une meilleure visibilité et promotion de la recherche et l'innovation.

### **Objectif stratégique n°3 :**

Améliorer l'offre de financement et la capacité de consommation des ressources disponibles

### **Trois (3) domaines de concentration :**

i) créer un environnement institutionnel favorable à la mobilisation des ressources internes et externes pour un financement autonome et responsable de la recherche et l'innovation. Ceci passe par, entre autres, le vote d'une loi sur le financement de la recherche et de l'innovation.  
ii) Mettre en place un cadre attractif pour inciter, encourager et rassurer les institutions financières, les partenaires techniques et les opérateurs économiques privés à investir dans la recherche et l'innovation. Ce cadre attractif facilitera l'accès au financement des projets de recherche et d'innovation portés par les PME/PMI.

### Trois (3) axes stratégiques :

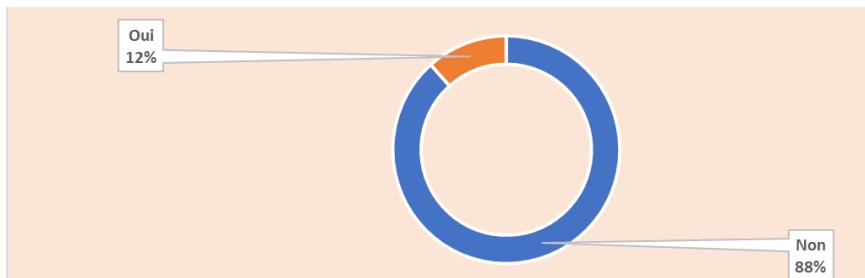
Mise en place d'un mécanisme de financement structurel et durable de la recherche et l'innovation y compris celles endogènes ;

Amélioration des capacités de mobilisation et de consommation des ressources intérieures et extérieures ;

Mise en place d'un dispositif efficace de reddition des comptes dans le secteur.

### Niveau de connaissance des entreprises de la politique nationale en matière d'innovation

Le Bénin dispose d'une politique nationale de la recherche et d'innovation sur la période 2022-2032, qui n'est pas assez connue des entreprises. En effet, 88% des entreprises béninoises ayant pris part à l'enquête d'opinion de l'OCIS, ont déclaré n'avoir pas connaissance de la politique de l'Etat en matière d'innovation.



Graphique 2 : Niveau de connaissance de la politique de l'Etat en matière d'innovation

Source : OCIS, 2023, à partir des données d'enquête de terrain réalisée en novembre 2023

## 2.2 Cadre réglementaire et institutionnel pour la promotion de l'innovation

### Cadre réglementaire et documents d'orientation

Acte constitutif de l'Union Africaine soulignant l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation comme facteurs de transformation socioéconomique ;

Politique de la CEDEAO sur la Science, la Technologie et l'Innovation (ECOPOST) encourageant tous les pays à adopter une politique nationale cohérente de la recherche et l'innovation (connue sous le vocable STI) ;

Article 98 de la Constitution du 11 décembre 1990, modifié par la loi n° 2019-40 du 7 novembre 2019 stipulant que : « la loi détermine les principes fondamentaux de l'enseignement et de la recherche scientifique » ;

Loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003, telle que modifiée en 2005 et portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin en son article 8 disposant : « ... l'Etat doit promouvoir les recherches... » ;

Études Nationales de Perspectives de développement à Long Terme : BENIN 2025 ALAFIA, reconnaissant la recherche et l'innovation comme thématiques majeures ;

Plan National de Développement (PND 2018-2025) et ses documents d'opérationnalisation comme le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026) et Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D 2018-2021) ;

Objectifs de Développement Durable (ODD) complétés par la prise en compte de l'Aspiration n°1 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

## Cadre institutionnel de promotion de l'innovation

### Structures publiques en charge de la recherche et de l'innovation

- Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI) ;
- Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) ;
- Centre d'Etudes, de Recherches et de formation Forestières (CERF) ;
- Agence Béninoise de Valorisation des Résultats de Recherche et d'Innovation Technologique (ABeVRIT) ;
- Agence « Cité Internationale d'Innovation et de Savoir (Sèmè-City) » ;
- Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) ;

- Comité national d'éthique pour la recherche en santé ;
- Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) ;
- Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DGRSI) ;
- Centre de Recherche Entomologique de Cotonou (CREC) ;
- Service de la Recherche Scientifique et Technique du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) ;
- Institut Géographique National (IGN) ;
- Centre National d'Essai et de Recherche en Travaux Publics (CNERTP) ;
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) ;
- Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) ;
- Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM) .
- Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT) ;
- Fonds National de Développement Agricole (FNDA).

## Universités publiques et privées

- Université d'Abomey-Calavi (UAC) ;
- Université de Parakou (UP) ;
- Université Nationale d'Agriculture (UNA) ;
- Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM).

## Institutions régionales et internationales de recherche

- Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA-Bénin) ;
- Bioversity International ;
- World Vegetable Center ;
- Access Agriculture ;
- Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ;
- Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC).

## Initiatives majeures en matière de promotion de l'innovation au Bénin

- **Sèmè City** : la cité du savoir et de l'innovation du Bénin  
Lancé en 2017 par le Gouvernement béninois, le projet Sèmè City est mis

en œuvre par l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC). La citée sera équipée d'infrastructures modernes, notamment de laboratoires de recherche, de centres d'innovation, d'espaces de coworking, de salles de conférence, de logements pour les étudiants et les chercheurs, ainsi que d'installations sportives et culturelles. Sèmè City vise à devenir un centre régional d'excellence en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de développement économique.

**Sèmè City** est doté d'un campus à Ouidah en cours de construction qui est censé abriter l'ensemble des entités du projet. Le projet dispose actuellement de quatre (04) sites sur lesquels sont menées ses activités. Il s'agit de :

**Sèmè One** est un campus moderne et intelligent qui comprend des salles de classe, des espaces de coworking, un centre linguistique, des bureaux et un data center.

**Sèmè Two** est un parc d'innovation conçu pour promouvoir de nouvelles démarches de recherche et d'innovation accessibles à tous publics dès 8 ans. Il comprend un parc d'outils de conception et de fabrication numérique et d'impression 3D, ainsi qu'un laboratoire pour l'appropriation des techniques du rayonnement X.

**Sèmè Three** est créé en partenariat avec UNICEF Bénin et UNFPA Bénin, il est un centre communautaire qui accueille les jeunes âgés entre 8 et 18 ans et où s'organisent des ateliers et formations, entre autres, autour de thématiques comme la protection de l'environnement, le recyclage, l'entrepreneuriat et les métiers de l'audiovisuel.

**Sèmè Four** est un bâtiment dans lequel s'est installé Epitech Bénin, une école de référence de l'expertise informatique, dans le cadre de son extension.

- **X-TechLab**

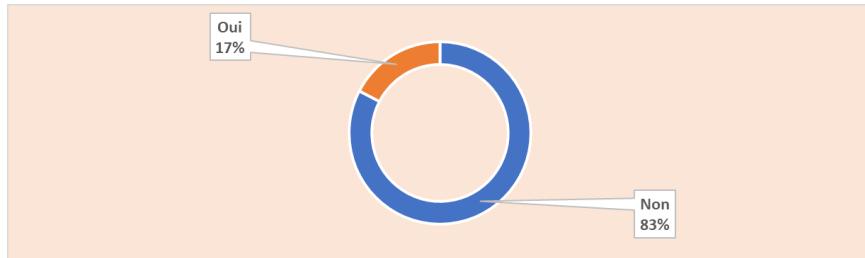
Démarré en 2019, le X-TechLab est une plateforme dédiée à l'utilisation des techniques du rayon X au service de la recherche scientifique et

technologique autour des problématiques de développement spécifiques au continent Africain. Elle est portée par l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC).

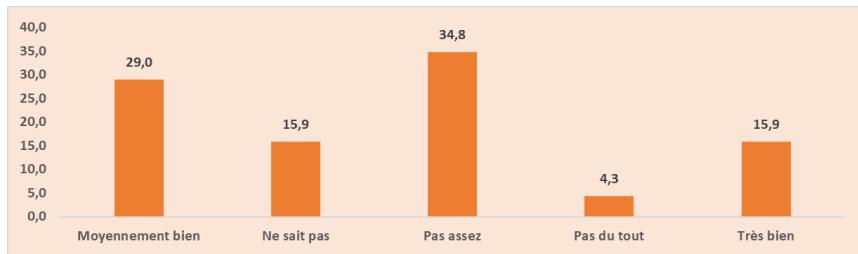
Le **X-TechLab** se distingue par son orientation vers la recherche avancée et l'exploration de nouvelles frontières technologiques, visant à favoriser les avancées scientifiques, industrielles et sociétales. Il s'efforce de créer un environnement propice à l'innovation et à l'excellence scientifique en Afrique en offrant aux chercheurs et aux étudiants l'accès à des équipements de pointe et à des opportunités de formation de classe mondiale.

## Niveau de connaissance et de satisfaction des entreprises des structures en charge de la promotion de l'innovation

Plusieurs structures ont été créées par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en matière de recherche et d'innovation, mais celles-ci sont très peu connues des entreprises. 83% des entreprises ayant pris part à l'enquête d'opinion de l'OCIS, ont déclaré n'avoir pas connaissance des structures de promotion en matière de recherche et d'innovation au Bénin. Il en est de même pour des textes réglementaires qui régissent le secteur. Les entreprises dans leur majorité (74%) sont très peu satisfaites des mesures prises par l'Etat pour faciliter l'innovation en entreprise. Seulement 22% d'entre elles ont eu à participer aux programmes gouvernementaux visant à encourager l'Innovation en entreprise.

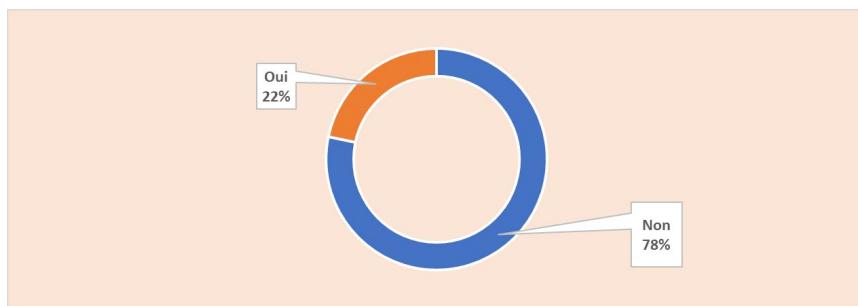


**Graphique 3 : Niveau de connaissance des structures en charge de l'innovation**  
Source : OCIS, 2023, à partir des données d'enquête de terrain réalisée en novembre 2023



**Graphique 4 :** Niveau de satisfaction des mesures prises par l'Etat pour faciliter l'innovation en entreprise

**Source :** OCIS, 2023, à partir des données d'enquête de terrain réalisée en novembre 2023



**Graphique 5 :** Niveau de participation des entreprises aux programmes gouvernementaux visant à encourager l'Innovation en entreprise

**Source :** OCIS, 2023, à partir des données d'enquête de terrain réalisée en novembre 2023

## 2.4 Contraintes et défis liés à la promotion de l'innovation au Bénin

### Contraintes à la promotion de l'innovation au Bénin

#### Au niveau de l'accompagnement de la recherche et de l'innovation

- Faible adaptation des produits de la RI aux besoins des utilisateurs ;
- Mauvaise intégration de la RI dans les plans et programmes sectoriels de développement ;
- Faible accompagnement de la transformation structurelle de l'économie ;
- Faible collaboration entre les structures de recherche et les chercheurs ;

- Capacité technique limitée des chercheurs dans certains domaines spécifiques de la RI ;
- Manque de synergie entre les cadres formel et non formel de la recherche et de l'innovation ;
- Complexité des procédures d'importation et d'acquisition des équipements et des matériels de recherche et de laboratoires.

### **Concernant les infrastructures et les équipements**

- Absence de laboratoires thématiques et de pointe ;
- Quelques laboratoires de recherche insuffisamment équipés avec des matériels peu adaptés ;
- Disparité d'accès des chercheurs et innovateurs aux laboratoires ;
- Infrastructures et matériels inadéquats et non conformes aux normes internationales.

### **Au niveau du cadre institutionnel, législatif, réglementaire et du pilotage de la recherche et de l'innovation**

- Cadre institutionnel et organisationnel de la RI inadéquat ;
- Textes régissant la recherche et l'innovation non adaptés aux réalités actuelles ;
- Insuffisance interne de coordination et de gouvernance de la recherche et de l'innovation qui se fait ressentir au niveau des ministères sectoriels et autres sous-secteurs de développement ;
- Absence de synergie d'actions entre les structures de recherche et d'innovation ;
- Inexistence d'un cadre de pilotage consolidé du secteur de la recherche et de l'innovation ;
- Absence de textes spécifiques régissant et valorisant la recherche et l'innovation endogènes.

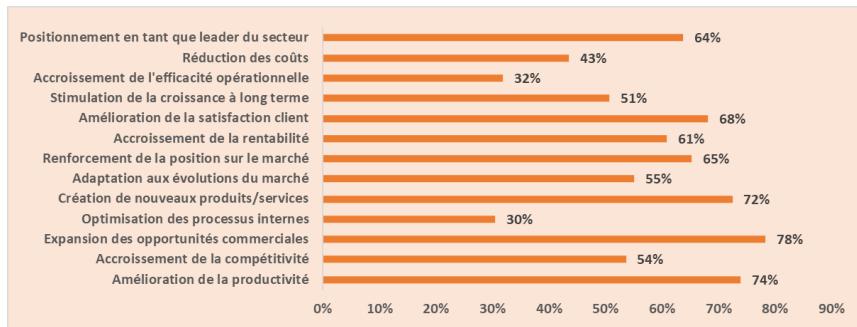
### **Au niveau des ressources humaines et financières**

- Faible couverture du secteur de la RI en ressources humaines qualifiées ;
- Absence de stratégie de financement ;
- Très faible dotation financière pour la RI ;
- Faible prise en compte du secteur privé de la RI dans les mécanismes de financement ;

- Inexistence d'une loi d'orientation et de programmation du financement de la recherche et de l'innovation ;
- Mécanisme de consommation des ressources financières inadapté.

### Contraintes à l'innovation en entreprise

D'après les résultats de l'enquête d'opinion réalisée par l'Observatoire du Commerce, de l'Industrie et des Services (OCIS) de la CCI Bénin en novembre 2023, la totalité des entreprises enquêtées pensent que l'innovation peut aider au développement de leur entreprise. A la question de savoir comment l'innovation pourra-t-elle contribuer au développement des activités de leur entreprise, les avis sont partagés. Au nombre des gains attendus, on peut citer les plus importants ci-après : Expansion des opportunités commerciales, Amélioration de la productivité, création de nouveaux produits/services, amélioration de la satisfaction-clients, renforcement de la position sur le marché, positionnement en tant que leader du secteur, accroissement de la rentabilité.



**Graphique 6 : Niveau d'appréciation de la contribution de l'innovation au développement des entreprises**

**Source :** OCIS, 2023, à partir des données d'enquête de terrain réalisée en novembre 2023

## Défis et enjeux à la promotion de l'innovation au Bénin

### Défis liés à la promotion de la recherche et l'innovation

“Pour promouvoir la RI au Bénin, l'Etat se doit de relever les défis ci-après :

- Prise de dispositions idoines pour permettre à la recherche et l'innovation de se mettre convenablement au service de la transformation structurelle de l'économie ;
- Développement de plateaux techniques de pointe pour la RI ;
- Formalisation d'un cadre légal et institutionnel holistique de la recherche et de l'innovation ;
- Mobilisation des ressources humaines qualifiées et de ressources financières suffisantes pour la Recherche et l'Innovation.

### Enjeux liés à la recherche et l'innovation

Au nombre des enjeux liés à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de recherche et d'innovation, on peut retenir :

- Mobilisation des plateformes d'expression et adaptation de la RI aux nouvelles technologies et au numérique ;
- Sécurisation et facilité d'accès aux laboratoires thématiques, puis la conduite dans les normes requises, suivant le code d'éthique et de déontologie en matière de RI ;
- Disponibilité d'un cadre légal, institutionnel et stratégique pour la RI ;
- Mise en place d'un mécanisme structurel de financement durable de la recherche et de l'innovation.

## Défis liés au développement de l'innovation dans les entreprises

Pour mettre en œuvre efficacement leur stratégie d'innovation, les entreprises se doivent de relever un certain nombre de défis au nombre desquels, on peut énumérer les plus importants : Manque de ressources financières, le développement de relations avec les partenaires, la mise en place d'une équipe compétente et bien formée, l'accès à l'information en temps réel.



**Graphique 7 : Principaux défis auxquels les entreprises sont confrontées en matière d'innovation**

**Source :** OCIS, 2023, à partir des données d'enquête de terrain réalisée en novembre 2023

## III- PROMOTION DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES BENINOISES

### 3.1 Inciter les entreprises et les jeunes étudiants à la R&D

Pour encourager les entreprises à s'investir dans la R&D, l'Etat devra les accompagner à travers :

Les aides financières directes (subventions, avances récupérables, ...). Il peut s'agir des avances à taux zéro, remboursables en cas de succès de la commercialisation du produit développé ;

Les aides financières indirectes (déductions fiscales liées aux dépenses de R&D). Le crédit d'impôt peut inciter les entreprises à engager des travaux de R&D dans le cadre des collaborations avec les organismes de recherche et de diffusion de la connaissance.

En ce qui concerne les jeunes, il s'agira par exemple, d'instituer dans les écoles techniques comme l'EPAC<sup>1</sup> , ... la soutenance des mémoires portant sur la fonctionnalité d'un appareil électrique ou électronique. Cette soutenance qui sera facilitée par les structures techniques en charge de la recherche et de l'innovation, consistera à tester l'étudiant sur sa connaissance de l'utilité de l'appareil choisi, sur sa capacité à démonter et à faire un assemblage réussi de l'appareil démonté. Selon le niveau d'études, on peut exiger à l'étudiant d'introduire des améliorations au moment de l'assemblage de l'appareil de départ.

<sup>1</sup> EPAC, Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi

## 3.2 Améliorer l'organisation des prix nationaux à l'innovation

La pérennisation de l'organisation des prix nationaux à l'innovation vise à :

Appuyer l'innovation et l'usage de la R&D dans les entreprises pour améliorer leur compétitivité ;

Récompenser et encourager les entreprises activant dans l'industrie, les services liés à l'industrie ayant réalisés des innovations de produits, de process ou d'organisation pour les amener vers l'excellence.

## 3.3 Améliorer les modalités d'accès au fonds dédié à l'innovation

L'innovation est essentielle au succès de toute entreprise, mais il peut être difficile de maintenir une culture de l'innovation et d'investir dans de nouvelles idées lorsque les ressources sont étroites. D'où l'importance des fonds dédiés à la recherche et à l'innovation.

Le Bénin dispose en effet d'un Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT) qui a pour mission « d'assurer le financement du système national de recherche scientifique et d'innovation technologique, afin de faire de la recherche un véritable levier de développement du Bénin ».

La simplification et la différenciation des modalités actuelles d'accès aux financements devraient permettre d'impulser l'innovation dans les entreprises. Il s'agira entre autres de :

### Rendre flexibles les modalités d'accès au financement

Il s'agira de donner la possibilité aux entreprises d'utiliser ce financement pour un large éventail d'objectifs, y compris, le marketing et même le capital de travail. Cette flexibilité donne à l'entreprise la liberté d'investir dans les domaines qui sont les plus critiques à son succès.

## Proposer des financements sans intérêt ou à des taux préférentiels

Les prêts sans intérêt est particulièrement bénéfique car ils peuvent aider l'entreprise à maximiser son rendement sur investissement. Si les fonds sont accessibles à des taux préférentiels, cela peut faire économiser de l'argent à l'entreprise sur les paiements d'intérêt. Dans certains cas, le taux d'intérêt peut même être subventionné par le Gouvernement. Cela peut faire une grande différence quand il s'agit de rembourser le prêt.

## Offrir des conditions de remboursement plus longues

Les fonds de la RI doivent offrir des conditions de remboursement plus longues que les prêts bancaires traditionnels. Cela peut donner à l'entreprise plus de temps pour rembourser le prêt et peut faciliter la gestion de son flux de trésorerie.

## 3.4 Soutenir les béninois dans les compétitions régionales et internationales

Pour optimiser la participation du Bénin aux prochaines éditions des compétitions régionales et internationales, il importe d'agir sur les axes d'amélioration ci-après : Constitution d'un vivier de startups innovantes, renforcement du dispositif d'accompagnement des candidats et mise en place des mesures d'accompagnement des meilleures startups sélectionnées au niveau national.

### Constitution d'un vivier de startups innovantes

Pour amener les startups béninoises à être plus compétitives sur le plan régional, il faut au préalable travailler sur la capacitation des promoteurs béninois surtout en matière d'innovation en lien avec les techniques et technologies modernes. Pour ce faire, les mesures adéquates devront être mises en œuvre à savoir :

Travailler à disposer d'un pool de startups à faire suivre sur 12 mois par exemple avant le lancement des compétitions ;

Etablir un partenariat avec les services publics en charge de la recherche-développement et de l'innovation, afin qu'ils travaillent à l'amélioration

du savoir-faire des promoteurs béninois. On peut par exemple, mettre à contribution, les initiatives majeures en matière d'innovation au Bénin ;

Susciter le génie créateur béninois en mettant un mécanisme permettant d'identifier les jeunes disposant des talents innés dans des domaines spécifiques et les encourager à cultiver leurs talents ;

Organiser des voyages d'échanges d'expériences au profit des génies créateurs béninois pour leur permettre d'acquérir des techniques ou technologies modernes notamment dans les pays reconnus sur le plan international et excellant dans des domaines spécifiques utiles au développement du pays ;

Organiser sur le plan national, des compétitions de startups innovantes indépendamment de la dynamique impulsée sur le plan régional ;

Faire un suivi rigoureux des candidats après la sélection nationale.

### **Renforcement du dispositif d'accompagnement des startups**

Pour donner la chance aux startups d'exceller sur le plan national puis aux plans régional et international, il faut s'investir à mettre en place un dispositif d'accompagnement des candidats. Ce dispositif qui peut être porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), va travailler sur les différents aspects permettant de renforcer la capacité des candidats béninois à travers entre autres les actions ci-après :

Former les candidats au leadership et au développement personnel pour leur permettre d'être en mesure de répondre efficacement à la phase d'entretien aux niveaux régional et international ;

Renforcer les capacités des structures d'accompagnement pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans l'écosystème entrepreneurial du Bénin ;

Assurer une meilleure préparation technique des candidats retenus pour les compétitions régionales et internationales ;

Dresser une liste de structures d'encadrement ou cabinets spécialisés à diffuser pour faciliter la mise en relation avec les startups candidates ;

Plaider pour une meilleure implication de l'Etat dans le dispositif d'accompagnement des candidats et dans les efforts de spécialisation des incubateurs.

### **Mesures d'accompagnement au profit des meilleures startups**

Pour atteindre les objectifs fixés pour les compétitions, il importe de mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des meilleures startups sélectionnées sur le plan national de manière à encourager les nouvelles startups à adhérer au processus. Ce faisant, ces startups deviendront sûrement des champions aux plans national, régional et international.

Dans le cadre de la mise en place des mesures conséquentes d'accompagnement, il importe pour le Bénin de s'interroger sur la qualité de la participation de ses candidats aux éditions passées des compétitions à l'échelle régionale et internationale à travers une étude-bilan. Les résultats de cette étude vont inspirer la prise des mesures adéquates en vue d'optimiser la représentativité du Bénin. Certaines mesures peuvent être explorées :

Mettre en œuvre les actions visant à constituer un vivier de startups innovantes au niveau national ;

Mettre en œuvre les actions visant à renforcer le dispositif d'accompagnement des startups au niveau national ;

Mettre en œuvre en collaboration les structures étatiques, des mesures d'accompagnement au profit des meilleures startups sélectionnées ;

Mettre en place un mécanisme pour le choix des thématiques pertinentes contribuant au développement national et s'intégrant dans les choix aux niveaux régional et international ;

Mettre en place un jury conséquent pour la sélection composé des compétences et personnes ressources averties du domaine. Il faudra également garantir une meilleure transparence et indépendance dans la sélection des lauréats.

## Autres suggestions formulées par les entreprises

Création d'un guichet unique pour l'innovation : Ce guichet offrira des services spécialisés tels que des conseils, un accompagnement personnalisé et des options de financement adaptées aux besoins spécifiques des entreprises innovantes ;

Facilitation de l'accès au financement : Il s'agira de collaborer étroitement avec les institutions financières pour simplifier l'accès des entreprises innovantes au financement. On peut inciter les institutions financières à proposer des programmes de prêts ou de subventions sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises en matière d'innovation ;

Formation et Sensibilisation : Organiser des programmes de formation et de sensibilisation dédiés à l'innovation, aux nouvelles technologies et aux bonnes pratiques en communication numérique. Aider ainsi les entreprises à rester informées sur les dernières tendances de leur secteur.

Promotion de la collaboration et du réseautage : Encourager la création de partenariats et de réseaux entre entreprises innovantes. Organiser des événements de réseautage, de salons professionnels, ou de rencontres thématiques pour faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Protection de la Propriété Intellectuelle : Proposer des services d'accompagnement et de conseil pour aider les entreprises innovantes à protéger leurs créations et innovations via des mécanismes de propriété intellectuelle.

Renforcement de la capacité d'accès aux marchés : Mettre en place des initiatives visant à renforcer la capacité des PME à accéder aux marchés,

en adaptant les programmes aux spécificités de chaque secteur, y compris celui de la communication numérique.

Création d'un cadre d'échanges opérationnels : Établir un cadre formel favorisant les échanges opérationnels entre la CCI Bénin et les entreprises, permettant un dialogue constant pour mieux comprendre et répondre aux besoins spécifiques des entreprises en matière d'innovation.

## CONCLUSION

---

L'état des lieux de l'innovation au Bénin souligne un décalage entre les ambitions politiques affichées en matière d'innovation et la réalité du terrain, tant du point de vue de l'appui public que des capacités internes du secteur privé. Un travail important reste à accomplir pour sensibiliser les acteurs économiques et renforcer l'accompagnement des pouvoirs publics. Une approche plus collaborative dans le cadre d'un public-privé est souhaitable pour booster l'innovation dans nos entreprises.

# ANNEXE : QUELQUES NOTIONS LIEES A L'INNOVATION

## DEFINITIONS

### Recherche et Développement

La Recherche et Développement (R&D) déployée au sein d'une entreprise, désigne les actions menées dans le but de créer de nouveaux produits et services ou bien de développer ceux déjà existants. C'est un moyen d'assurer un avantage concurrentiel sur le marché, d'améliorer l'image de marque et d'augmenter les bénéfices à long terme. La R&D peut être réalisée en interne par un département ou une équipe, ou être confiée à un prestataire. Les objectifs de la R&D sont divers et variés : maintien des performances face à une évolution de la technologie, différenciation en réponse à une montée de la concurrence ou encore amélioration de l'image de la marque grâce à la réalisation d'avancées majeures dans un domaine.

La R&D englobe toutes les activités que les entreprises entreprennent pour innover et lancer de nouveaux produits et services. Elle contribue au développement de la technologie et d'un ensemble de connaissances utilisé pour améliorer les produits et services de la marque, poussant l'entreprise devant ses concurrents. La R&D est effectuée avec l'idée que les résultats contribueront à la rentabilité à long terme de l'entreprise.

### Invention

Une invention est une méthode, une technique, un moyen nouveau par lequel il est possible de résoudre un problème pratique donné. Une invention est une création nouvelle. Elle est, en général, reconnue par la délivrance d'un brevet d'invention. Le concept d'invention est très proche de celui d'innovation, mais distinct : une innovation est construite sur une invention, mais toute invention ne donne pas lieu à une innovation.

## Compétitivité

La compétitivité est la capacité de l'offre d'une entreprise à affronter la concurrence avec des chances de succès, à maintenir ou à accroître ses parts de marché. Une entreprise se doit d'être compétitive parce que c'est le moyen le plus rapide de se développer. Pour devenir une grande entreprise, une PME est appelée à être plus productive et donc plus efficace, et ce, sur tous les plans.

L'innovation est un facteur clé de la compétitivité (compétitivité hors-prix et compétitivité par les prix). La compétitivité prix qui dépend notamment des coûts de production, est la capacité à produire des biens et des services à des prix inférieurs à ceux des concurrents pour une qualité équivalente. La compétitivité hors prix ou structurelle qui, grâce notamment à la qualité, est la capacité à imposer ses produits ou services indépendamment de leur prix.

## Durabilité

Une entreprise durable est une entreprise qui travaille en phase avec les objectifs liés à la société et à l'environnement. La durabilité des entreprises se repose sur trois piliers : i) Le pilier environnemental, qui comprend des stratégies visant à éliminer et à compenser les émissions de gaz à effet de serre, à utiliser des énergies vertes, à éliminer les risques toxiques, à réutiliser ou recycler les matériaux et à gérer les déchets, en réduisant l'empreinte carbone tout au long de la chaîne de valeur. ii) Le pilier social se rapporte aux pratiques qui favorisent la santé, la sécurité et le bien-être des employés, des clients et des communautés. Cela comprend des activités telles que l'établissement d'une culture de sécurité efficace, la garantie que les clients disposent des informations nécessaires pour utiliser les produits en toute sécurité et la protection de l'accès aux ressources de base. iii) Le pilier économique vise à garantir que les entreprises puissent survivre et prospérer pour avoir un impact positif à long terme. Il peut s'agir par exemple de réduire les coûts en utilisant moins de plastique dans l'emballage des produits ou de créer des emplois verts.

## Entreprise innovante

Une entreprise est innovante lorsqu'elle introduit une innovation dans au moins une des deux catégories d'innovation possibles (produits ou procédés) ou lorsqu'elle s'engage dans des activités d'innovation en produits ou en procédés, ou dans des activités de Recherche et Développement (R&D). Une entreprise peut être innovante à plusieurs niveaux : i) proposer de nouveaux produits et services ; ii) améliorer les processus en interne ; iii) changer sa manière de vendre ou de communiquer.

## Management de l'innovation

Le management de l'innovation est la mise en œuvre des techniques et dispositifs de gestion destinés à créer les conditions les plus favorables au développement d'innovations concrètes. En management de l'entreprise, l'innovation est une des fonctions essentielles notamment la fonction transversale qui cherche à assurer la production d'un maximum d'innovations, c'est-à-dire d'offres innovantes.

## AVANTAGES DE L'INNOVATION EN ENTREPRISE

Depuis des décennies, l'innovation constitue la réponse universelle de nombreux entrepreneurs aux questions relatives à leur stratégie de croissance. Elle leur donne le moyen de se distinguer de la concurrence et de survivre dans un monde où la qualité s'améliore et les prix baissent à un rythme effréné. Les entreprises y compris les PME et même les entreprises unipersonnelles qui en revanche n'intègrent pas l'innovation dans leur mission ou leurs valeurs, n'ont aucune chance de survivre.

L'innovation est donc une valeur ajoutée fondamentale dans une entreprise. C'est souvent elle qui fait la différence pour conquérir un marché ou rester concurrentiel. Au nombre des avantages spécifiques, on peut citer entre autres :

### Amélioration des ventes et des relations clients

En laissant ses produits et services inchangés, l'entreprise risque de perdre de la clientèle au profit d'une concurrence plus dynamique. En

investissant du temps et de l'argent dans l'innovation, la clientèle s'en apercevra et appréciera la valeur ajoutée qui lui est offerte, ce qui se traduira par un accroissement des ventes. L'innovation permet par exemple de monter en gamme ou de se positionner sur un marché porteur, car elle va aider à s'adapter plus rapidement à l'évolution de la demande.

## **Réduction du gaspillage et des coûts au sein de l'entreprise**

Innover peut aider l'entreprise à réduire le gaspillage et à mieux se positionner pour se centrer sur les objectifs à long terme, plutôt que de toujours réagir aux urgences à mesure qu'elles apparaissent. Le but est d'être constamment à l'affût de nouvelles façons d'éliminer le gaspillage : coûts plus bas, meilleures marges de profit, meilleur service à la clientèle et compétitivité accrue. Changer la méthode de production, développer les compétences des salariés ou s'appuyer sur des technologies plus performantes apportera un gain de compétitivité qui pourra engendrer des économies. L'innovation permettra à l'entreprise de proposer des produits et services de meilleure qualité ou des tarifs plus agressifs.

## **Amélioration du positionnement dans le marché**

L'innovation aide l'entreprise à anticiper plus rapidement les changements du marché pour tirer profit des occasions qui se présentent, à agir au lieu de réagir aux bouleversements. Elle aide aussi l'entreprise à se distinguer de la concurrence. Dans un environnement ultra-concurrentiel, l'innovation est déterminante pour proposer des produits ou services plus performants ou plus séduisants pour ses clients. Innover doit aider à se démarquer de ses concurrents et à gagner la bataille de la préférence des clients, notamment auprès de ses cibles. Une stratégie marketing innovante peut tout autant faire la différence qu'une innovation technologique. Il s'agit d'analyser constamment les tendances du marché, en restant à l'écoute de sa clientèle, de ses fournisseurs ainsi que des conseillers, en examinant les activités de la concurrence afin de saisir les occasions qui se présentent.

## **Amélioration des relations avec le personnel**

Un lieu de travail novateur est stimulant pour le personnel. Quand l'entreprise éprouve de la fierté pour ses produits et désire être un leader

sur le marché, cela réduit le roulement<sup>1</sup> de personnel et améliore la productivité. Bien souvent dans une entreprise, les meilleures idées viennent du personnel. Pour ce faire, l'entreprise doit être à l'écoute des membres de son personnel en demandant leur avis sur tout ce qui touche à l'innovation : comment améliorer les produits, le marketing, l'efficacité opérationnelle ?

Face à la pénurie des talents, innover dans le management est un argument puissant pour attirer et fidéliser les meilleurs collaborateurs. Lorsque l'innovation managériale vise à apporter davantage de confort au travail et concourt au bien-être des salariés, la productivité de ceux-ci s'améliore et leur engagement se renforce au bénéfice de l'entreprise. La crise sanitaire a été un exemple d'innovation avec le développement du télétravail et du travail collaboratif grâce à des outils numériques.

## SOURCES D'INSPIRATION POUR DEVELOPPER DE NOUVELLES IDEES

Diverses sources d'inspiration peuvent aider à développer de nouvelles idées de produits ou de services. On en dénombre ici une dizaine.

### Critiques de la clientèle

Pour développer de nouvelles idées de produits ou de service, l'entreprise doit exploiter les critiques de ses clients : quels sont les points les plus souvent critiqués ? Qu'est-ce qui dérange les clients ? Qu'est-ce qui leur manque ? La démarche consiste à interroger régulièrement les collaborateurs du service à la clientèle au sujet de ces points et d'analyser les statistiques du service en charge de la gestion des réclamations.

### Comportement de la clientèle

L'entreprise peut développer de nouvelles idées de produits en observant ses clients au quotidien et en analysant ses constatations. Quels sont les besoins latents des clients qu'ils n'exprimeraient pas dans le cadre d'un sondage portant sur leurs souhaits ?

<sup>1</sup> Le roulement du personnel est utilisé pour déterminer le nombre d'employés d'une organisation qui ont démissionné, ont été remplacés ou invités à partir de l'entreprise. Le roulement du personnel se fait généralement sur une base annuelle dans la plupart des organisations.

## Motifs d'achat

Il s'agit de prendre conscience des motifs d'achat et des objectifs des clients comme : Être aimé, se sentir en sécurité, gagner du temps, économiser de l'argent, profiter de la vie, se faciliter la vie, ... L'entreprise étudiera comment, grâce à des produits, des prestations et des services, elle peut aider ses clients à atteindre leurs objectifs.

## Insatisfaction des clients

Le développement de nouvelles idées de produits peut partir d'une question simple posée aux clients : Qu'est-ce qui vous déplaît personnellement en tant que client concernant des produits ou des prestations, que ce soit en faisant vos achats, au restaurant ou lors de vos achats en ligne ? L'insatisfaction des clients engendrent souvent de nouvelles idées commerciales.

## Inconvénients des produits

Un produit ne présente pas que des avantages, il y a certainement aussi des inconvénients et des points faibles. L'entreprise se posera la question de savoir si elle peut les éliminer ou communiquer activement afin d'augmenter sa crédibilité.

## Niches de marché

Il s'agit d'examiner attentivement le marché de l'entreprise. Que doit faire l'entreprise pour attirer l'attention ? Quelle caractéristique de produit manque-t-il sur le marché ? Il faut rechercher des niches.

## Changement de branche

Le développement de nouvelles idées de produits peut partir des modèles commerciaux, des innovations ou des idées de produit d'autres branches que l'entreprise pourrait reporter sur sa branche d'activités.

## Exemples de réussites

On peut développer de nouvelles idées de produits en exploitant les exemples de réussite d'autres entreprises de notre branche d'activités ou

d'une autre. Il suffira de se poser la question de savoir quelle idée est à la base du succès en question.

## Voyages

Les voyages génèrent beaucoup d'inspiration pour des innovations si l'entrepreneur garde les yeux et les oreilles grand ouverts. Il s'agira d'observer au cours des voyages, des idées de produits ou de prestations de notre branche qui sont inconnus dans notre pays ou dans notre secteur.

## Coopérations

Dans le cadre des coopérations, les partenaires s'inspirent mutuellement et profitent des points forts de l'autre. L'entreprise doit essayer de trouver le bon partenaire : quels produits d'autres entreprises sont susceptibles de profiter le plus grandement à ses clients ?

## Brevets d'invention

Pour innover, l'entreprise peut acquérir la licence d'exploitation d'un brevet d'invention. Les inventeurs ont la possibilité de vendre, d'échanger ou de concéder une licence pour l'exploitation de leurs technologies brevetées à d'autres personnes qui souhaiteraient l'utiliser à des fins commerciales.



Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Bénin

LUNDI AU  
VENDREDI | **08<sup>h</sup> - 18<sup>h</sup>**



BESOIN D'UNE  
**INFORMATION**  
À LA CCI BÉNIN

COMPOSEZ LE  
**7444**



Avec le **7444**,  
La CCI Bénin  
encore plus proche  
des entreprises

Plus d'infos  
**+229 21 31 20 81**

Rejoignez-nous



CCI BENIN



[www.cci.bj](http://www.cci.bj)